

COMPTE-RENDU ANNUEL D'ACTIVITÉ AU TITRE DE L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE

ANNÉE : 2024

Identification	
Numéro de l'agrément en cours	NA-000-23-00131-07
Nom de l'organisme	UNML
Site internet	https://www.unml.info/
Personne en charge de l'agrément de Service Civique	Nom : BAZIN
	Prénom : Cyrille
	Fonction : Chargé de Mission
	Adresse électronique : Service-civique@unml.info
Nom, prénom et fonction du responsable légal s'il a changé au cours de l'année 2024	Ahmed EL Khadiri, Délégué Général UNML

Notice générale pour la rédaction

- La transmission du compte-rendu annuel d'activité au titre de l'engagement de Service Civique est une obligation pour l'organisme d'accueil prévue par l'article R. 121-43 du code du service national ;
- Les informations portées dans ce compte-rendu concernent l'ensemble des volontaires ayant **débuté leurs missions** au cours de l'année 2023 ;
- Ces informations doivent être claires, précises et exhaustives et peuvent être illustrées par des chiffres, des exemples et le cas échéant des annexes ;
- Les organismes ayant bénéficié **d'un agrément collectif** doivent regrouper l'ensemble des éléments utiles produits par leurs organismes affiliés ou établissements secondaires afin de produire un compte-rendu unique et synthétisé.

1ère partie : Les missions de Service Civique

Les missions proposées aux volontaires constituent le cœur de la politique publique du Service Civique. Pour rappel, ces missions doivent répondre à l'intérêt général et être en lien avec les publics.

A. Informations relatives à la mise en œuvre des missions

Intitulé de la ou des missions agréées	Types d'activités confiées et impacts (descriptif précis avec si possible quelques illustrations)	Auprès de quels publics ?	Nombre de volontaires 2024	Lieu(x) d'exercice
Faciliter le lien entre les jeunes et les institutions	<ul style="list-style-type: none"> - Être à l'écoute des attentes des jeunes et faire le lien avec les professionnels des structures locales - Aller à leur rencontre pour ouvrir le dialogue - Favoriser l'expression de cette parole des jeunes au sujet des services qu'ils utilisent et des thèmes qui les intéressent - Faciliter les liens entre les jeunes notamment en organisant des moments de convivialité (petits déjeuners rencontres, sorties culturelles, sportives, ...) - Aider ou accompagner physiquement les jeunes qui le souhaitent dans leurs démarches de la vie quotidienne - Rassurer, expliquer le fonctionnement de l'espace numérique - Faciliter la prise d'initiative et l'autonomie des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes - Habitants - QPV 	317	<p>Missions locales</p> <p>Pôle Emploi</p> <p>Plan local d'insertion à l'Emploi (PLIE)</p> <p>Bureau d'information jeunesse (BIJ)</p> <p>Caisse d'allocations familiales (CAF)</p> <p>CPAM</p>
Créer du lien entre les générations	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre visite aux personnes âgées isolées - Favoriser la rencontre entre jeunes et personnes âgées par le biais d'animations, de jeux, de lecture à domicile, ... - Les accompagner physiquement vers des activités culturelles, sportives du territoire ou autres événements fédérateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnes âgées 	377	<p>Résidence pour personnes âgées</p> <p>AMDR</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Recréer du lien social entre elles et avec les structures en les informant et les encourageant à participer aux activités proposées. 			<p>CCAS</p> <p>Associations sociales</p>
Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des initiations de découverte sportives, culturelles, sociales et environnementales à des personnes en situation de handicap - Sensibiliser les associations, collectivités et services publics à l'accueil de personnes en situation de handicap - Recenser l'offre adaptée sur le territoire - Organiser des actions de sensibilisation pour changer les regards sur les personnes en situation de handicap - Aller à la rencontre de représentants des communes (élus...) les sensibiliser aux besoins des habitants en situation de handicap 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnes en situation de handicap 	124	<p>Associations de soutiens aux personnes en situation de handicap</p>
Créer du lien avec les personnes fragilisées	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'intégration des personnes fragilisées dans la vie de la cité par l'organisation d'actions ludiques et valorisantes - Recréer du lien social entre eux et avec les structures (épicerie sociale, banque alimentaire, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, hôpitaux, services municipaux, CCAS...) en les informant et les encourageant à participer aux activités proposées - Aller à leur rencontre lors de maraudes encadrées par un professionnel - Les accompagner physiquement vers des activités culturelles ou sportives du territoire ou autres événements fédérateurs - Sensibiliser les bénévoles, adhérents et professionnels des associations à l'accueil de nouveaux publics 	<ul style="list-style-type: none"> - Habitants QPV - Personnes âgées - Publics fragilisés - Précarité 	238	<p>Résidence pour personnes âgées</p> <p>Centre d'hébergement d'urgence</p> <p>Restos du cœur</p>
Faciliter l'intégration des migrants sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Faire découvrir le territoire aux migrants (réseaux de transport, services publics, ...) - Aider ou accompagner physiquement ceux qui le souhaitent dans leurs démarches de la vie quotidienne 	<ul style="list-style-type: none"> - Migrants - BPI 	21	<p>Associations de soutien aux migrants</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des actions de découverte du patrimoine historique ou culturel du quartier ou de la ville - Organiser des moments de convivialité favorisant la rencontre et l'échange entre eux et avec des jeunes français 			
Participer à un lieu de vie partagé	<ul style="list-style-type: none"> - Aller à la rencontre des habitants pour les informer - promouvoir les actions partagées existantes (jardins partagés, cafés solidaires, maisons de quartier, conseils citoyens, etc.) - Participer à l'animation et à la convivialité de lieux de vie partagée (Fijt, tiers lieux, jardin partagé, etc.) - participer à la création de lieux de vie partagés - Aller à la rencontre de représentants des communes (élus...) les sensibiliser aux besoins des habitants 	- Tous publics	193	Conseils citoyens Mairies Jardins partagés Foyers de jeunes travailleurs Tiers lieux Maisons de quartiers Centres sociaux Cafés solidaires
Favoriser l'accès à la santé pour tous	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des rencontres afin de permettre à la population et en particulier les jeunes de construire de nouvelles actions de prévention à partir de leur expérience - Définir des thèmes prioritaires avec les jeunes en fonction de leurs préoccupations - Favoriser l'accès aux soins en informant sur l'accès au droit et en accompagnant physiquement si nécessaire les personnes dans leurs démarches administratives - Organiser, en lien avec un professionnel, des temps de parole entre les jeunes autour de la santé et des pratiques à risque 	- Tous publics	59	CPAM Associations MJC Mairies Centres sociaux Hôpitaux

<p>Encourager le : « manger-bouger »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population au sport comme vecteur de bien-être physique et mental par l'organisation d'actions ludiques et conviviales - Recenser et faire connaître l'offre sportive disponible sur le territoire - Organiser des actions de sensibilisation en faveur d'une alimentation équilibrée (mise en place d'un jardin pédagogique, de jardins partagés, ...) et pour tous les budgets (atelier cuisine, ...) Organiser des ateliers de découverte des goûts, de la cuisine, partager des trucs et astuces - Sensibiliser aux bonnes habitudes alimentaires (semaine du goût, équilibre alimentaire,) 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous publics - Enfants - Jeunes - Personnes âgées 	<p>433</p>	<p>Clubs sportifs</p> <p>Mairies</p> <p>Écoles</p> <p>Groupement scolaire</p> <p>Association</p>
<p>Encourager la mobilité des jeunes sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître les services du territoire en matière de transport - Aider les publics à se repérer sur le territoire (lire un plan, les horaires de bus, ...) et à choisir les possibilités de transport les plus adaptées à leurs déplacements et à leurs contraintes (tarifs, temps de transports, ...) - Accompagner physiquement les publics lors de leurs déplacements - Encourager l'utilisation des transports dits « doux » ou alternatifs (covoiturage, vélo, transport en commun, ...) - Aider à faire remonter les besoins des habitants en termes de transport auprès des professionnels de la Mission Locale et des élus locaux - Sensibiliser aux dangers de la route (fatigue, alcool,) - Proposer des animations en lien avec la mobilité (simulateurs de conduite) 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes - QPV 	<p>52</p>	<p>Associations pour encourager la mobilité</p> <p>Plateforme mobilité</p>
<p>Encourager la mobilité internationale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Partager l'intérêt de la mobilité internationale et des échanges entre cultures (jeux, musique, cuisine, expérience professionnelle, ...) - Etre à l'écoute des attentes des jeunes et faire remonter leurs envies aux professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes - QPV 	<p>41</p>	<p>Associations avec un volet international</p> <p>ONG</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le témoignage entre jeunes sur la mobilité internationale (témoigner de sa propre expérience, organiser des cafés débats sur des thématiques liées à l'Europe, à l'échange interculturel, ...) - Permettre aux jeunes d'identifier et de rencontrer les professionnels qui pourront les accompagner dans un projet de mobilité internationale. 			
Lutter contre les discriminations et favoriser les égalités	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer et valoriser des initiatives locales favorisant la mixité Femme/Homme. - Participer à l'animation d'ateliers dans les entreprises, les écoles, les associations pour sensibiliser le public aux valeurs d'égalité et de respect Femme/Homme. - Déconstruire les représentations genrées en matière de métiers, de sports, d'activités culturelles, ... - Construire et organiser avec les jeunes des actions de sensibilisation (prévention des violences sexistes, découverte de l'histoire et des droits des femmes, ...) et être le relais d'information auprès des professionnels et des élus locaux. - Sensibiliser les habitants à la question des violences (conjugales, harcèlement de rue...) et faire le relais auprès des professionnels et des élus locaux. - Informer sur les actions de lutte contre les discriminations menées sur le territoire (ateliers, permanences juridiques, etc.) - Participer à l'animation d'ateliers dans les associations, les écoles, pour sensibiliser aux valeurs d'égalité et de respect femmes/hommes (jeux, débats, etc.) - Construire et organiser des actions de sensibilisation : violences conjugales, mixité dans les métiers, harcèlements de rue... 	- Tous publics	59	<p>CIDFF</p> <p>Association de lutte contre les discriminations</p> <p>Clubs sportifs</p>
Faciliter l'utilisation des outils numériques et l'accès aux médias (TV, radio, internet, presse)	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les échanges entre jeunes et entre générations pour qu'ils partagent leurs trucs et astuces (les sites utiles, les applications recommandées,) 	- Tous publics	245	<p>Collèges</p> <p>Maisons de retraites</p>

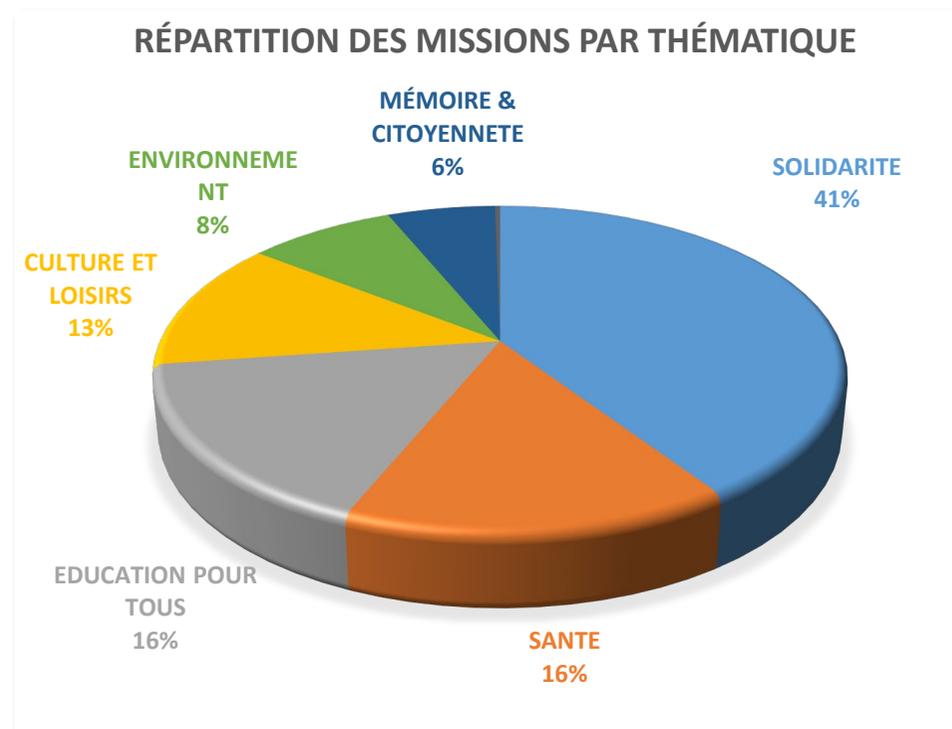
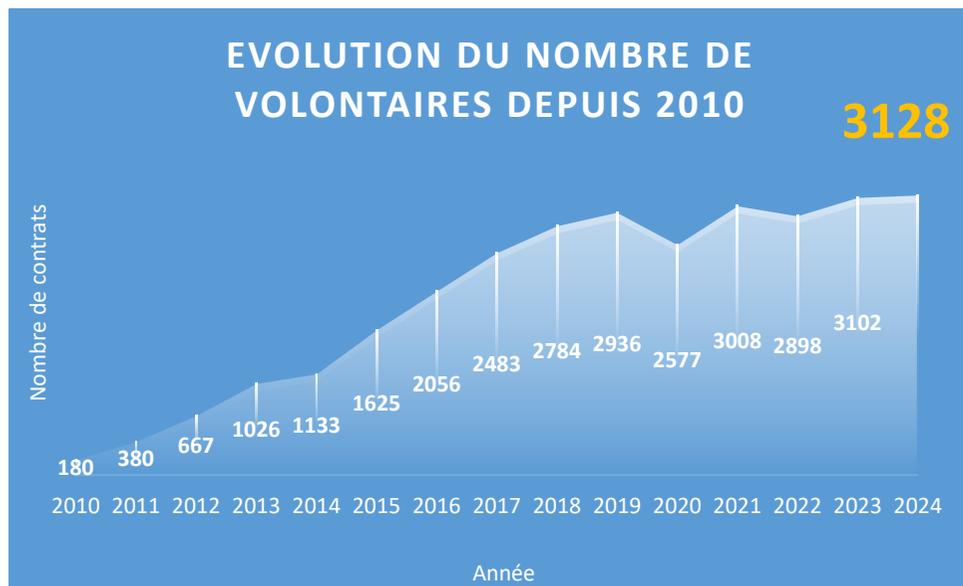
	<p>-Aller à la rencontre des jeunes dans les lieux qu'ils fréquentent (Mission Locale, collèges, lycées, MFR, ...) et recueillir leurs attentes et leurs pratiques liées aux nouveaux médias et outils numériques (s'informer, se divertir, faire des achats, jouer, ...)</p> <p>-Participer à l'animation de temps de découverte d'outils numériques ludiques utiles dans la vie quotidienne (ex : fabrication 3D, recyclage électronique, initiation au codage, ...).</p> <p>-Participer à l'animation d'ateliers de prévention dans l'usage d'internet, des réseaux sociaux et des diverses applications (informations publiques, privées, e-réputation, fakes news, etc.).</p> <p>- Proposer et coanimer des ateliers numériques auprès de différents publics : sites utiles, réseaux sociaux, mails, e-réputation, initiation au codage, découverte médias, etc.</p> <p>- Permettre aux personnes de s'exprimer grâce à différents médias et supports (réseaux sociaux, vidéos, etc.)</p>			<p>Mission locale</p> <p>Mairie</p>
<p>Lutter contre le décrochage scolaire</p>	<p>- Être à l'écoute, favoriser les échanges, susciter la parole des jeunes mineurs, sensibiliser les familles autour de la scolarité et faire le lien avec les professionnels de la structure ou les partenaires du territoire lors de moments de convivialité</p> <p>- Sensibiliser les familles sur le thème de la réussite éducative pour accompagner et renforcer l'implication des parents dans la vie scolaire de leurs enfants</p> <p>- Participer aux modules de soutien à la parentalité permettant à des groupes de parents d'échanger avec des professionnels des milieux sociaux et juridiques sur les responsabilités parentales</p> <p>- Participer, en binôme avec un professionnel, aux interventions afin de sensibiliser à la lutte contre le harcèlement à l'école, à la lutte contre les addictions, à l'égalité entre filles et garçons...</p> <p>- Participer à l'animation d'ateliers proposant de nouveaux supports motivants (numériques, média), ou de nouvelles</p>	<p>- Enfants - Jeunes - Décrocheurs</p>	<p>116</p>	<p>Écoles</p> <p>Associations de quartier prioritaires de la ville (QPV) ou zone de revitalisation rurale (ZRR)</p> <p>Associations sportives</p>

	<p>activités de remobilisation éducative ludique pour l'apprentissage (théâtre, sport, loisirs créatifs...) en lien avec un professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apporter un soutien aux jeunes en situation d'illettrisme ou ne maîtrisant pas les savoirs de base (lire, écrire, compter) en lien avec la famille 			
Favoriser l'accès à la culture	<ul style="list-style-type: none"> - Aller à la rencontre des jeunes et des habitants pour leur présenter et faciliter leur accès aux événements, activités culturelles et aux associations à l'initiative de projets culturels - Organiser des temps de découverte culturelle à destination de publics qui en sont habituellement éloignés - Faire le lien et faciliter la rencontre entre la population, les bénévoles, les salariés chargés du projet, les partenaires et les artistes - Faciliter l'intégration de ces publics dans les associations à vocation culturelle 	- Tous publics	400	<p>Association</p> <p>Médiathèque</p> <p>Centre socio-culturel</p> <p>Mairie</p> <p>MJC</p>
Encourager la préservation de l'environnement – SC écologique	<ul style="list-style-type: none"> - Aller à la rencontre des habitants et des populations de passage (touristes...), notamment des jeunes, pour les sensibiliser à la préservation de l'environnement et de la biodiversité - Valoriser et faire (re)découvrir à la population les espaces naturels du territoire par l'organisation de sorties et d'ateliers pédagogiques - Participer à des événements en faveur de la promotion des espaces naturels - Favoriser les espaces de nature en milieux urbains 	- Tous publics	97	<p>Associations spécifiques</p> <p>Mairies</p>
Sensibiliser aux comportements éco-responsables – SC écologique	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des ateliers de sensibilisation et de mise en pratique - Recenser les initiatives locales - Faire émerger des projets éco-responsables - Participer à des actions en faveur de l'environnement (festivals, ramassage de déchets, etc.) <p>sur des thématiques telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le tri sélectif 	- Tous publics	160	<p>Associations</p> <p>Mairies</p> <p>MJC</p> <p>Cuisines centrales</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Le gaspillage alimentaire - Le gaspillage énergétique - La consommation éco-responsable <p>L'utilisation des transports dits « doux » ou alternatifs (co-voiturage, vélo, transports en commun, ...)</p>			Groupement scolaire
Valoriser la parole des jeunes à travers l'audiovisuel et les médias	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontrer individuellement et collectivement les jeunes pour favoriser l'expression de leur parole sous différente forme (écrite, audio, vidéo, ...) -Créer du lien entre les jeunes en favorisant les échanges et les moments de convivialité entre eux. -Participer à l'animation d'ateliers collectifs de découverte des médias -Permettre au jeune d'acquérir les bases nécessaires à la production de contenu (audiovisuel, radiophonique ou éditoriale) en lien avec un professionnel -Faire découvrir et valoriser le média jeune -Sensibiliser l'équipe aux actions et productions réalisées par les jeunes impliqués dans le projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes - QPV 	105	Mission locale MJC Radios associatives Centres sociaux
Transmettre la mémoire et l'histoire du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir des témoignages d'habitants, en particulier de personnes âgées - Contribuer au devoir de mémoire en diffusant ces récits, en participant à l'animation de lieux de mémoire ou à des événements - Valoriser le patrimoine culturel et historique d'un territoire ou d'une ville pour le transmettre aux habitants, notamment au travers de témoignages d'« anciens ». - Donner envie aux jeunes de découvrir le patrimoine de leur territoire 	- Tous publics	30	CIAS CCAS Conseils citoyens Mairies
S'engager pour les jeux olympiques et paralympiques 2024 – génération 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Faire découvrir les disciplines olympiques et paralympiques à destination des publics qui en sont habituellement éloignés - Mobiliser autour du projet « héritage 2024 » en sensibilisant un large public, et notamment les jeunes, à l'Olympisme et ainsi contribuer à préparer l'héritage que laisseront les Jeux dans notre pays 	- Tous publics	50	Clubs sportifs Mairies Écoles

	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à faire des Jeux un projet national en développant des actions et/ou des projets dans le territoire, auprès des populations en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et le label Terre des Jeux 2024 - Recenser les actions développées sur le territoire autour de l'Olympisme, les ressources (ex. personnes, lieux...) et les outils supports (ex. stages, vidéos, BD, affiches, outils pédagogiques...) - Coanimer des ateliers sur l'Olympisme - Valoriser les principes fondamentaux de l'Olympisme en participant aux actions en faveur d'une plus grande mixité sociale et visant à prévenir toute forme de discriminations (déconstruire les représentations genrées dans le sport, faire la promotion de la pratique olympique et paralympique féminine), de violence et de dérives relatives à la pratique sportive (dopage, tricherie, incivilité) - Participer à l'organisation d'événements phares permettant de promouvoir les valeurs olympiques ; favoriser la création de liens avec les acteurs du territoire (structures associatives et/ou sportives, entreprises, écoles, collectivités territoriales, etc.) pour mettre en place des événements et des animations multi-activités communes (ex journée Olympique, Semaine Olympique et Paralympique, temps forts locaux, etc.) - Recueillir les témoignages d'athlètes et acteurs du sport pour partager l'expérience au sein d'établissements scolaires ou vers le grand public - Identifier les bonnes pratiques en matière d'éco-citoyenneté sportive et mettre en place des actions de sensibilisation à ces enjeux (ex. mettre en place des équipes vertes lors des journées Olympiques en charge de promouvoir les gestes éco-responsables) 			<p>Groupement scolaire</p> <p>Association</p>
<p>Soutenir les populations en cas de crise humanitaire, écologique ou sanitaire</p>	<p>En complémentarité avec les actions et les projets déclenchés par la collectivité ou l'association face à l'urgence provoquée par une catastrophe, le volontaire a pour mission de :</p>	<p>- Tous publics</p>	<p>0</p>	<p>Associations humanitaires</p> <p>Mairies</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser des messages de prévention auprès de la population dans le cadre de projets de prises de contacts structurés - Informer et aider les personnes sinistrées dans leurs démarches administratives, notamment en les accompagnant physiquement - Participer aux premières interventions de reconstruction ou de solidarité - Diffuser des messages de prévention en cas d'incendie, de sécheresse, de propagation de moustiques tigres - Informer et aider les personnes sinistrées dans leurs démarches administratives pour récupérer des documents perdus dans la catastrophe - Participer aux premières actions de reconstruction, nettoyage près une tempête et participer à la distribution de colis, etc. 			<p>CPAM</p> <p>Centres sociaux</p>
<p>Encourager la mobilité européenne</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Partager l'intérêt de la mobilité européenne et des échanges entre cultures (jeux, musique, cuisine, expérience professionnelle, ...) - Etre à l'écoute des attentes des jeunes et faire remonter leurs envies aux professionnels - Favoriser le témoignage entre jeunes sur la mobilité européenne (témoigner de sa propre expérience, organiser des cafés débats sur des thématiques liées à l'Europe, à l'échange interculturel, ...) - Permettre aux jeunes d'identifier et de rencontrer les professionnels qui pourront les accompagner dans un projet de mobilité européenne 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes - QPV 	<p>9</p>	<p>Associations de promotion de l'Europe</p> <p>Associations avec un volet européen</p> <p>ONG</p>



Les volontaires ont-ils exercé leur mission seuls ou au sein d'une équipe ?

Le recrutement de volontaires en « binômes » sur une même mission ou intervenant pour la même structure (Mission Locale ou structure tierce) est devenue une pratique répandue.

Les binômes et le lien avec les équipes peuvent être particulièrement intéressants pour faciliter l'accès au Service Civique de jeunes moins autonomes. En tant que porteur de l'agrément, l'UNML encourage cette approche car elle bénéficie largement aux volontaires : échanges et découverte d'autres milieux, prise de confiance en soi, ouverture d'esprit, épanouissement personnel et soutien dans sa mission. Le binôme et l'appartenance à une équipe sont également vecteurs de motivation et d'émulation pour les volontaires.

La majorité des missions proposées permet au volontaire de réaliser sa mission en étant intégré dans une équipe de professionnels, qui permet d'apporter un cadre rassurant complémentaire à la fonction assurée par le tuteur.

Cette question du lien avec les équipes et le public est importante car elle interroge la limite entre l'autonomie laissée au volontaire et le risque qu'il se retrouve en situation de prise de responsabilités qui dépasse le cadre du Service Civique. Pour pallier ce risque et notamment pour les volontaires mineurs ou en situation de handicap, l'UNML encourage les structures d'accueil à une logique de binôme, volontaire/salarié ou volontaire/volontaire.

B. A compléter uniquement par les organismes envoyant leurs volontaires en mission à l'étranger

Concernant les missions à l'étranger d'une durée supérieure à trois mois, complétez le tableau ci-dessous pour les volontaires entrés en mission en 2024 :

Nombre de volontaires	Pays	Durée totale (en mois)
9	Maroc	8
7	Côte d'Ivoire	7
6	Sénégal	7
3	Cameroun	9
1	Guatemala	9
2	Congo	7

2ème partie : Le tutorat et l'accompagnement au projet d'avenir

Indiquez le nombre moyen de volontaires suivis par tuteur :

L'UNML conseille au réseau des Missions Locales que chaque tuteur accompagne un nombre restreint de volontaires. Il est question d'un à 3 volontaires par tuteur en intermédiation et en interne. Les tuteurs sont majoritairement des salariés de la structure d'accueil. L'UNML déconseille le tutorat par des bénévoles hormis dans les cas où le volume horaire du bénévole au sein de la structure est suffisamment important (un mi-temps au minimum).

Nombre de tuteurs présents au sein de l'organisme	Dont nombre de tuteurs ayant bénéficié des formations proposées par l'Agence* ou par les référents locaux** en 2023
Environ 2650 tuteurs/tutrices en intermédiation Environ 478 tuteurs/tutrices en interne des Missions Locales	<p>*Formations animées par Unis-Cité, la Ligue de l'enseignement, Cotravaux ou l'UFCV</p> <p>**DRAJES, SDJES</p> <p>l'UNML s'est fixé comme objectif de rendre systématique la formation des tuteurs notamment pour les structures bénéficiant de l'intermédiation de la Mission Locale et de l'ouvrir plus largement aux professionnels impliqués dans la mise en œuvre du Service Civique.</p>

	<p>Un mail récapitulatif de toutes les prestations de formation du territoire, avec le lien et le numéro d'agrément est envoyé par les Missions Locales aux tuteurs et aux responsables de structures tous les mois pour rappel. Le tuteur doit donc suivre au minimum le module « Découvrir son rôle de tuteur » ainsi qu'un module complémentaire et le justifier par une attestation de présence.</p> <p>En outre-mer se former sur une journée en présentiel reste difficile. Les raisons invoquées sont souvent un problème de temps et de distances. Certaines formations à la réunion sont dispensées à plus d'une heure de route ainsi les modules de formation en distanciel d'une demi-journée organisée par la Ligue de l'enseignement sur certains territoires doivent être généralisés.</p> <p>Pour autant l'UNML encourage les Missions Locales à organiser des sessions dédiées en liens avec les SDJES et DRAJES afin de former leurs tuteurs et éviter l'écueil des sessions éloignées ou des calendriers incertains</p>
--	---

Avez-vous formalisé la mise en place d'entretiens, individuels ou collectifs, dédiés au projet d'avenir ? Si oui, merci de détailler.

La formalisation de la mise en place d'entretiens, individuels et/ou collectifs, dédiés au projet d'avenir se base sur l'offre de services des Missions Locales et l'approche globale de l'accompagnement mis en place par les CIP avec la prise en compte des expériences acquises par les jeunes lors de leur Service Civique (bilan de l'APA et entretien tripartite entre le tuteur, la conseillère de ML et le jeune volontaire) afin de favoriser l'orientation vers la formation et / ou l'insertion sociale et professionnelle.

Il s'agit d'un accompagnement mensuel basé sur la définition et les objectifs du jeune co-construits avec sa conseillère et mis en action à travers :

- Actions favorisant l'accès à l'emploi et la formation

- ✓ Visites d'entreprises et d'organismes de formation
- ✓ Ateliers de découverte des métiers et des formations
- ✓ Forums emploi – formation, rencontres professionnelles
- ✓ Enquêtes métiers, stages, immersions professionnelles (PMSMP par exemple)

- Accompagnement collectif ou individuel

- ✓ Ateliers d'orientation, travail sur la confiance en soi, entre autres
- ✓ Ateliers Théâtre
- ✓ Rencontres employeurs et organismes de formation
- ✓ Reportage vidéo sur des formations et des métiers

- Préparation à l'intégration en situation professionnelle

- ✓ Préparation de candidature : CV, lettre de motivation
- ✓ Préparation aux entretiens de recrutement : simulation d'entretiens, auto-évaluation entre jeunes, vidéo, job dating
- ✓ Ateliers sur les codes de l'entreprise (savoir-être)

Dans le cadre du CEJ, un co-accompagnement renforcé est systématisé entre le tuteur et la conseillère référente CEJ du jeune en cours de mission et plus particulièrement dans la phase d'APA ainsi le lien entre le jeune et sa conseillère est maintenu pendant toute la durée de la mission (à minima 1 fois par mois).

D'autre part, un travail de refonte du livret d'accompagnement de l'UNML a permis d'outiller l'ensemble du réseau des référents SC des Missions Locales. Il est basé sur le livret d'accompagnement du volontaire mis en place par l'ASC afin de valoriser les compétences transversales des jeunes (RECTEC)

**Utilisez-vous la version dématérialisée (<https://diagoriente.beta.gouv.fr>) ou la version papier du bilan nominatif de l'Agence ?
Si vous n'utilisez pas DiagOriente, pourquoi ?**

Des ateliers de sensibilisation à l'outil Diagoriente ont été mis en place dans certaines Missions Locales à destination des jeunes accompagnés dans le cadre de leur Service Civique. Cependant, il apparaît, d'après le retour des référents du réseau, que l'outil, bien qu'il soit simple d'accès, ne permet pas le suivi des jeunes dans leurs démarches et, il n'est pas certain que les jeunes sensibilisés utilisent la plateforme à l'issue de la journée de sensibilisation. D'autre part, il apparaît que les jeunes ne se retrouvent pas systématiquement dans les métiers ou choix d'orientation proposées par la plateforme Diagoriente. Finalement, l'outil est plutôt utilisé en complément des rendez-vous individuels entre le CIP référent et le volontaire dans le cadre du projet d'avenir. Il n'est pas indispensable pour les conseillers mais reste un bon point d'appui dans ce genre de situation.

Concernant le bilan nominatif, le réseau des Missions Locales utilise celui développé par l'UNML sur la base du bilan nominatif mis à disposition par l'ASC.

3ème partie : Les volontaires

Avez-vous diffusé les offres de missions sur le site (<https://www.service-civique.gouv.fr/>) ? Si non, pourquoi ?

Toutes les offres de missions de Service Civique proposées par le réseau des Missions Locales sont diffusées via le site Internet de l'Agence du Service Civique. C'est un support essentiel pour garantir une visibilité et une lisibilité nationale des offres proposées. Toutefois, ce vecteur de diffusion n'est pas suffisant pour recueillir des candidatures de jeunes, notamment en dehors des grandes agglomérations.

Avez-vous utilisé d'autres moyens de diffusion ? Si oui, lesquels ?

Parmi les autres moyens de diffusion utilisés, on trouve :

- L'affichage papier sur des panneaux et le Jobboard au sein de la Mission Locale
- Organisation d'informations collectives chez les partenaires, durant la phase intensive du CEJ (atelier service civique).
- La communication des dates d'Information Collective sur la Plateforme 1jeune1solution
- La diffusion des offres via l'intranet de chaque Mission Locale
- L'utilisation puis la généralisation du Widget Service Civique
- Le recours au réseau des partenaires associatifs et institutionnels du territoire (panneaux municipaux et bulletin d'information municipal)
- Les réseaux sociaux au sein de campagnes de communication spécifiques sponsorisées (Facebook, Twitter, Tik Tok, Instagram, etc.) et le site des Missions Locales.
- Les témoignages de pairs à pairs (jeunes et tuteurs) pendant les informations collectives.
- Les permanences des Missions Locales dans les quartiers prioritaires relevant de la politique de la ville qui proposent chaque semaine un atelier d'information, d'échange et de mise en relation sur les offres de missions de Service Civique.

Enfin, l'information passe aussi par l'accompagnement des conseillers des Missions Locales qui présentent individuellement ou collectivement les missions aux jeunes et les encouragent à s'engager. La plupart des Missions Locales organisent des forums de recrutement, qui sont l'occasion pour l'ensemble des futurs volontaires de connaître le réseau associatif local. Les candidats peuvent rencontrer et échanger avec leurs futurs tuteurs. Ces réunions d'information collectives sur le Service Civique sont l'occasion de présenter le Service Civique, ses spécificités mais également de mettre en relation les structures d'accueil et les jeunes intéressés par les offres.

Combien de candidatures avez-vous reçues en moyenne par mission ?

Les Missions Locales rencontrent peu de difficultés de recrutement. Le nombre de candidatures varie cependant fortement en fonction du type de mission et du territoire.

Ainsi, dans les territoires où le Service Civique est clairement identifié, une offre peut donner lieu à une cinquantaine de candidatures.

Elles rencontrent des difficultés à recueillir des candidatures pour des missions dont les lieux d'exercice se situent en zone rurale. En effet la difficulté de recrutement se fait ressentir surtout sur les territoires ruraux et selon les périodes, le début d'année est souvent plus propice aux candidatures que la fin.

Les situations sont très hétérogènes d'un territoire à un autre.

A titre d'exemple la Mission Locale de Lille-Avenirs reçoit une trentaine de candidatures par mission alors que celle des Marches de Bourgogne peine à recruter sur son territoire vaste et rural avec de 1 à 2 candidatures en moyenne par offre de mission.

Avez-vous rencontré des difficultés pour sélectionner les jeunes ? Si oui, lesquelles ? Sur quels territoires en particulier ?

Les Missions Locales rencontrent majoritairement peu de difficultés à sélectionner les jeunes. Une réelle disparité existe cependant entre les territoires ruraux et les territoires urbains en matière de mobilité et d'offres disponibles.

On constate par exemple quelques exceptions territoriales liées notamment à la mobilité dans des zones plus rurales. Ainsi, dans le cas où la mission se déroule dans des lieux peu desservis par les transports en commun, l'offre est souvent difficile à pourvoir. A l'inverse, certains jeunes qui résident dans des zones rurales ne sont pas en mesure de répondre à des offres de mission qui se déroulent majoritairement dans les villes.

Dans ce cadre, et pour veiller au développement du Service Civique sur l'ensemble du territoire, l'UNML a impulsé une dynamique de travail inter associative autour de ce sujet. Il a été question d'échanges de pratiques et d'initiatives sur les territoires. Le travail à mener en direction des collectivités est double : les mettre en conviction sur l'accueil de jeunes volontaires tout en garantissant des conditions d'accueil satisfaisantes, et leur permettre de communiquer auprès des jeunes et de leurs familles. De plus, une grande partie des freins et difficultés identifiés lors de ces échanges vont au-delà du Service Civique et concernent plus largement tous les jeunes résidant dans des zones dites rurales (stagiaires, apprentis, jeunes travailleurs, etc.).

Le nombre de volontaires accueillis correspond-il au nombre de volontaires autorisés ? Si non, pourquoi ? Précisez ici notamment si votre organisme a rencontré des difficultés de recrutement dans le courant de l'année 2023.

Chaque fin d'année, l'UNML prend soin de demander à chacune des « Missions Locales Plateformes » de lui adresser une estimation prévisionnelle de ses besoins pour l'année suivante. Sur cette base, l'UNML a établi une demande d'enveloppe d'engagements qu'elle a transmise à l'Agence du Service Civique. Pour 2024, l'Agence a attribué au réseau des Missions Locales une enveloppe correspondant à environ 3750 contrats.

Au final, **ce sont 3128 contrats qui ont été signés en 2024.**

Il s'agit là de l'année la plus importante pour le réseau des Missions Locales depuis 2010 ! Il est important de prendre en compte la complexité de pilotage d'un agrément comprenant 437 sous structures ayant chacune une enveloppe, un calendrier de recrutement propre et pilotage national direct. Cela dit ce chiffre est à remettre en contexte avec la réduction de l'enveloppe qui a limité le réseau dans les recrutements en cette fin d'année. Ainsi l'objectif initial de 3750 contrats aurait pu être atteint.

Quelle a été la place laissée à l'initiative du volontaire pendant sa mission ?

L'UNML encourage les Missions Locales à accompagner la proposition de missions par les jeunes eux-mêmes. Ces missions « initiatives-jeunes » font l'objet d'un examen bienveillant par l'UNML puis si nécessaire d'une demande d'avenant à notre agrément.

Les Missions Locales fournissent un accompagnement aux jeunes mobilisés sur des missions de Service Civique d'Initiative et pour certains d'entre eux les accueillent au titre de l'intermédiation (en fonction du projet entrepris par le jeune).

Une partie des missions sont ainsi conçues en associant les jeunes dès le départ et en partant de leurs propositions. Les missions sont ainsi élaborées dans un principe de co-construction au sein duquel la Mission Locale et le tuteur sont garants du respect du cadre du Service Civique.

Néanmoins le travail d'accompagnement en amont de la mission demande un investissement plus important de la part du référent Service Civique et un besoin de cadrage supplémentaire par rapport à une mission déjà agréé par l'agence.

De plus, il est précisé dans la plupart des annonces publiées qu'une place importante est laissée à l'initiative du jeune en fonction de ses appétences et envies au cours de la mission.

4ème partie : La formation civique et citoyenne (FCC)

Quelle est la durée de la formation civique et citoyenne (volets pratique et théorique) dans votre organisme ?

Les formations sont de 1 journée pour le volet pratique et 2 jours pour le volet théorique.

A. Volet pratique : la formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)

Nombre de volontaires devant suivre leur formation PSC1 en 2024	Données non visibles sur ELISA
Nombre de volontaires l'ayant effectuée en 2024	Données non visibles sur ELISA

Le cas échéant, préciser pourquoi tous les volontaires devant être formés n'ont pas réalisé la formation PSC1 :

De nombreuses Missions Locales ont fait part à l'UNML des difficultés rencontrées pour que les volontaires participent à ces sessions de formation. Ces difficultés sont souvent liées à la mobilité des volontaires, le lieu de formation pouvant être très éloigné du lieu de résidence du volontaire ou peu accessible.

En tout état de cause, la totalité des volontaires a été positionnée sur l'offre de formation existante. Du point de vue des Missions Locales, le défaut de réalisation vient soit du fait que le volontaire est déjà titulaire du PSC1, du SST, soit que les structures sont confrontées à la défection des volontaires aux sessions programmées.

Les Missions Locales devant maintenant avancer les frais liés à la formation PSC1, l'absence des volontaires inscrits est souvent facturée par l'organisme. Cela ne va pas sans poser des difficultés quant à la question du financement de la formation.

A quels organismes avez-vous fait appel ?

Dans de nombreux cas il s'agit de prestataires extérieurs comme l'unions départementales des sapeurs-pompiers et de la Croix Rouge, auxquelles se sont ajoutés des organismes agréés localement et avec lesquels les Missions Locales ont pu mettre en place un partenariat.

Il s'agit à titre d'exemple non exhaustif des organismes de la protection civile, Croix Blanche, de la fédération Française des sauveteurs et secouristes, l'UFOLEP.

B. Volet théorique de la FCC

Nombre de volontaires devant suivre la formation théorique en 2023	Données non visibles sur ELISA
Nombre de volontaires l'ayant effectuée en 2023	Données non visibles sur ELISA

Le cas échéant, préciser pourquoi tous les volontaires devant être formés n'ont pas réalisé le volet théorique :

Au même titre que pour les formations de PSC1, les Missions Locales ont relevé les difficultés de mobilité des volontaires sur certains territoires. C'est également pour cette raison que l'habilitation des Missions Locales quant à l'organisation de ses propres FCC permettra de lever ces freins.

Néanmoins, il arrive encore que, malgré les multiples rappels aux volontaires et aux tuteurs (dans le cadre de l'intermédiation) un certain nombre de jeunes ne se présentent pas aux formations sans pour autant donner de raison. Il arrive également que les ruptures de contrats surviennent avant que la formation soit réalisées. C'est pour cette raison que l'UNML incite l'ensemble du réseau à programmer les FCC dans le premier mois de mission du volontaire.

Comment organisez-vous cette formation : est-elle organisée par vous-même à destination de vos seuls volontaires ? Est-elle ouverte par vos soins à d'autres volontaires également ? ou est-elle mutualisée (organisée par des organismes extérieurs de formation) ?

Depuis 2023, et suite au renouvellement de l'agrément, le réseau des Missions Locales est désormais labellisé pour organiser ses propres sessions de formations civiques et citoyennes. Elles se présentent sous le format suivant :

Jour 1 : avoir sa place	Jour 2 : faire ensemble
Réassurance individuelle	Préparation de l'action (introduction par le partenaire)
Cohésion du groupe	Action de terrain
Débat	
Echanges entre pairs	Conclusion
DEBRIEFING (préparation de la 2e journée)	

J 1 : Avoir sa place

Matin :

Réassurance individuelle

La FCC comme occasion d'affirmer que chacun compte, de partir de la réalité de chacun et de valoriser l'individu

Ex possibles : Petite histoire/grande histoire, Qui sont vos modèles, Times up

Cohésion

Devenir un groupe, affirmer que construire un collectif n'est pas simple et ne se fait pas sur l'homogénéité mais sur la complémentarité et la confiance (comment faire des différences un apport pour le collectif)

Ex : trouver une activité ludique, stimulante, collaborative (Chamallow challenge)

Après-midi :

Débat

Faire l'expérience de l'échange de point de vue, être attentif à la parole de chacun (écoute, respect, prise en compte)

Thèmes : Qu'est-ce que faire société ? Est-ce que je veux faire partie de la société ? Pourquoi ? Qu'est-ce que ça implique ? / Qu'est-ce que l'engagement ? Pourquoi s'engager ?

Méthodes : Débat mouvant, world café, ou représentation graphique d'un idéal (engagement)

Échange entre pairs

Favoriser la discussion entre jeunes sur le SC

Encourager une « parole vraie » (les volontaires ne sont pas les ambassadeurs du SC) : la confiance dans le groupe tient aussi au regard critique, à l'entre-aide entre pairs (peut-être que les discussions peuvent mener à résoudre des situations via les conseils du groupe)

Méthodes : groupe de parole avec modération, codéveloppement

J 2 : Faire ensemble

1.Avoir l'occasion de faire quelque chose de concret, en groupe, utile au territoire et favorisant la participation de partenaires locaux

Identifier un thème : développement durable, solidarité, culture, cohésion sociale...

A voir en fonction des partenaires possibles du projet (quelles associations peuvent intervenir (ex Mathilde), quelles structures peuvent accueillir un groupe de volontaires)

Faire attention à impliquer chacun (pourquoi ce sujet me concerne/ comment / pourquoi il m'intéresse ou ne m'intéresse pas)

Méthode : Pourquoi c'est important (animation permettant l'échange en groupe sur les enjeux des sujets)

2.Mener une action

Viser une action très concrète (construction, peinture,)

Penser la rencontre avec le partenaire (ses acteurs, publics)

Passer à l'action : 2h30 d'activité (peut-être fin de matinée (rencontre avec le partenaire), déjeuner sur place en commun, début d'après midi)

3.Conclure :

Retour de chacun sur la FCC

Méthode : avec quoi suis-je venu ? avec quoi je repars ? une parole pour les prochains jeunes en FCC

Il est important de rappeler que ces modules sont voués à être adaptés en fonction de l'animateur et laisse la possibilité au réseau d'apporter ses propres modules.

Certaines Missions Locales comme celle de Montpellier, organisent des formations en interne, en fonction des centres d'intérêt des volontaires et/ou des partenaires du territoire et en se basant sur le référentiel. Sur la partie pratique, il est souvent proposé un temps de rencontre avec, un commissaire de police, un élu, une visite au sénat ou au parlement européen, etc.).

La Mission Locale We Ker, propose systématiquement à la suite des 2 journées FCC obligatoire dispensées par la Ligue de l'enseignement et ou Unis-cité, une journée de formation supplémentaire sur « les discriminations » animée par la référente Service Civique elle-même.

En cas de formation mutualisée, choisissez-vous les formations dans l'offre de FCC référencée par l'Etat (catalogues des DRAJES) ?

Si non, pourquoi ?

La formation civique et citoyenne fait partie intégrante de l'engagement de Service Civique. Les Missions Locales ont donc intégré cette formation dans leurs pratiques.

Cependant, malgré la récente labellisation des Missions Locales quant à l'organisation de ses propres FCC, elles ont encore la possibilité d'orienter les volontaires vers des organismes proposant des journées de formation citoyenne. Ne serait-ce que pour permettre au réseau de prendre le temps de se former et s'appropriier les modules proposés par l'UNML.

Celles-ci se déroulent généralement sur deux jours et les contenus sont en lien avec les thèmes du référentiel proposé par l'Agence du Service Civique. Celui-ci a l'avantage d'être assez large pour laisser place à l'innovation.

Le choix de l'organisme peut également être lié à la thématique de la mission ou au centre d'intérêt du volontaire. Les Missions Locales ont pour habitude de travailler avec les organismes présents sur leur territoire tels qu'Unis-Cité, la Ligue de l'Enseignement ou encore l'UFCV, en lien avec le catalogue des DRAJES.

5ème partie : Le Service Civique au sein de votre structure

NB : Cette partie est à compléter uniquement par les organismes disposant d'un agrément collectif et/ou mettant des volontaires à disposition d'organismes tiers (intermédiation).

Êtes-vous en contact avec un ou plusieurs référent(s) Service Civique au niveau des Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux Sports (DRAJES) de la ou des régions d'intervention ? Si oui, pouvez-vous indiquer dans quel(s) domaine(s) ou de quelle manière ?

Le réseau des Missions Locales agit en étroite collaboration avec les services de l'Etat au niveau régional et départemental.

Cela passe par la mise en place des FCC au sein du réseau et notamment pour la communication auprès de l'ensemble des organismes d'accueils du territoire concerné.

Quelles modalités d'organisation et d'animation du Service Civique avez-vous mises en place avec votre réseau ? Précisez les outils, les processus, la répartition des tâches et les modalités financières.

Dans le cadre des modalités d'organisation et d'animation du Service Civique, l'UNML organise

- Des réunions d'intégration auprès des nouveaux référents Service Civique du réseau qui s'engagent sur le déploiement du Service Civique auprès des jeunes qu'ils accompagnent et auprès des partenaires dans le cadre de l'intermédiation.

- Formation sur les fondamentaux de l'Agrément et du Service Civique (spécificité juridique et cadre réglementaire)
- Formation sur le cadre réglementaire et la mise en place de l'intermédiation auprès des partenaires
- Formation des nouvelles Missions Locales plateformes (gestion de l'enveloppe locale ; démarche d'auto-évaluation)
- Au total 6 réunions d'intégration ont été organisées en 2024 (1 tous les deux mois)
- Organisation d'ateliers pour la création d'une communauté de référents Service Civique « Discord »

- Novembre : consultation des Missions Locales plateformes dans le cadre du prévisionnel 2025 permettant de répondre le plus précisément possible aux besoins des Missions Locales tout en prenant en compte la volonté de stabiliser le nombre de volontaires à l'année plutôt que de chercher à développer (3750 en 2024 contre 3264 en 2025)

- Animation du GT Bilan 2024 :

- ➔ - Bilan de l'année 2024
- ➔ - Convention ASC – UNML / Convention ASC – UNML – AMF
- ➔ - Gestion d'agrément 2023-2026
- ➔ - Formation du réseau à l'animation des FCC (1 session tous les deux mois)
- ➔ - Partenariat France Volontaire en vue de l'augmentation des envois à l'international
- ➔ - GT SC écologique afin d'outiller le réseau sur la valorisation des Missions en lien avec l'environnement pour répondre aux attentes nationales
- ➔ - GT Note de cadrage afin d'outiller le réseau sur l'accompagnement des volontaires au quotidien et la gestion des problèmes rencontrés (retards, absence, cadre du SC etc.)
- ➔ - GT International : espace d'échange de pratique et de discussion au tour de l'envoi à l'international (principalement à destination des ML spécialisées).

- Tout au long de l'année l'UNML assure le suivi des enveloppes locales ; conseille et accompagne les Missions Locales en fonction de leurs besoins concernant le cadre réglementaire et juridique ; l'intermédiation ; la complémentarité avec les services déconcentrés de l'Etat et les partenaires nationaux ; le pilotage ; les expérimentations et les projets pilotes avec les partenaires nationaux, régionaux et locaux ; la modélisation et les actions / recherches

- La démarche d'auto-évaluation

- Les objectifs

Pour les Missions Locales : Veiller à la qualité des missions de Service Civique proposées par les partenaires dans le cadre de l'intermédiation ; Identifier des axes de progression pour améliorer l'accompagnement des partenaires et des jeunes volontaires en Service Civique.

Pour l'UNML : Accompagner les Missions Locales dans le développement du Service Civique, en veillant à la qualité des missions proposées ; Recenser les outils et bonnes pratiques observées dans le réseau dans un objectif de mutualisation et de partage ; Valoriser auprès de l'Etat, de l'Agence du Service Civique et des partenaires, le travail réalisé par le réseau des Missions Locales en matière d'accompagnement des jeunes et des partenaires dans le déploiement du Service Civique.

- Les étapes

1°) A partir des informations renseignées sur l'extranet Elisa, l'UNML produit une **analyse des données statistiques** concernant les contrats d'engagement signés par la Mission Locale dans le cadre de l'agrément collectif national que porte l'UNML.

Ces informations permettent à la ML de s'approprier les grands ordres de grandeur concernant plusieurs thèmes : le profil des jeunes qu'elle accompagne dans le cadre du Service Civique, le type de mission proposées, les partenaires mobilisés, etc.

Les données peuvent dès cette étape, donner lieu à des observations de la part de l'UNML, notamment par comparaison avec les données au national. L'objectif est que la ML commence à identifier les éléments qui posent question et les axes de progression à envisager

2°) La Conduite de la **journée d'évaluation**. A partir de ces données, la Mission Locale travaille sur la formulation d'une proposition d'entretiens à conduire avec des jeunes volontaires en Service Civique, des tuteurs et des responsables de structures partenaires. Cette proposition peut être soumise à l'UNML. Ces entretiens sont menés par le référent en Service Civique.

3°) Enfin, une partie des **informations qui ont trait au pilotage de l'activité par la structure** sont recueillies auprès de la direction par l'UNML.

4°) A partir de l'ensemble de ces informations (analyse statistique, entretiens sur le terrain, informations recueillies auprès de la direction), la Mission Locale produit **une analyse et identifie quels sont les axes de progrès envisagés**.

Présentée sous forme de tableau, cette synthèse est transmise à l'UNML

5°) Cette synthèse donne lieu à un entretien téléphonique entre la direction de la Mission Locale et l'UNML pour **confronter l'analyse et les axes d'amélioration envisagés par la Mission Locale aux attendus et enjeux de l'UNML**.

Il s'agit également que l'UNML appuie la Mission Locale dans la définition de sa stratégie et des moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée (axes de progression envisagés).

6°) **Entretien de suivi** régulier entre la Mission Locale et l'UNML pour faire le point sur les actions engagées et leurs effets. Nous avons lancé fin octobre 2023 la vague 7 de la démarche d'auto-évaluation et en parallèle les entretiens téléphoniques n+1 de la vague 6.

De quelle manière avez-vous impliqué votre réseau dans l'élaboration des missions ?

Dans le cadre du renouvellement de l'agrément de Service Civique, des Groupes de travail impliquant les référents Service Civique du réseau ont été mis en place pour mettre à jour, modifier et ajouter des missions en fonction des besoins et envies du réseau.

Ainsi, des fiches missions ont été mutualisées afin de simplifier l'offre et regrouper les thématiques.

A titre d'exemple, les missions « Favoriser l'égalité femme/homme » et « Lutter contre les discriminations » est devenue « Lutter contre les discriminations et favoriser les égalités »

De même qu'une mission autour de la mobilité européenne a été ajoutée à notre catalogue, portant notre nombre de missions disponibles à 21 sur 8 thématiques.

Prévention des violences sexistes et sexuelles

Dans le cadre de la prévention des violences sexistes et sexuelles (VSS), et afin de mieux connaître les actions et bonnes pratiques des organismes d'accueil et d'identifier d'éventuels besoins d'accompagnement, l'Agence du Service Civique vous propose de répondre aux questions ci-dessous :

Existe-t-il un plan de prévention des VSS au sein de votre organisme ?

Notre mission « Lutter contre les discriminations et favoriser les égalités » peut correspondre dans ses activités à ce genre de prévention.

Une convention Partenariat avec le FNCIDFF et le réseau de Missions Locales a été mise en place pour former les conseillers sur les questions des violences Sexistes et Sexuelles (Nantes). Elle prend en compte également la production d'outil d'accompagnement etc.

Vos tuteurs ont-ils été sensibilisés à ce thème ? Votre organisme serait-il intéressé par un module dédié dans le cadre de l'accompagnement des tuteurs ?

Oui si l'agence peut produire des outils à destination de ses partenaires.

Vos volontaires ont-ils été sensibilisés à ce thème ? Si oui, comment ?

Cela peut être mis en place dans le cadre des FCC nouvellement labellisées et par le biais de référents thématiques sur les territoires.

En cas de signalement de VSS, avez-vous mis en place des procédures internes ? Comment avez-vous géré la situation ?

Pas de signalement à ce jour sur le sujet mais, dans le cadre du plan d'action du réseau, cela peut être un sujet à traiter.

A l'UNML sont mis en place des formations à destination des salariés autour du harcèlement et VSS.